Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 50 (1962)

Heft: 15

Artikel: Entre deux mercredis

Autor: Popesco, Maria

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-269944

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BROSSERIE W. SCHUBNELL

Brosses pour la toilette et le ménage
Grand choix, articles soignés, prix avantageux

Rue Chaponnière 5 - Téléphone 32 20 73
Anciennement rue Winkelried 6

OPTIQUE MODERNE
ALBERT KRAUER GENÈVE
OPTICIEN DIPLÔMÉ RUE DU MT-BLANC 8
MAITRISE FÉDÉRALE

AIDEZ-LES
VOUS AUSSI

parce que, coopérateurs, nous désirons que la coopération s'épanouisse aussi dans ces pays d'avenir.

Dahomey coop

NOTRE AIDE EST INDISPENSABLE

Léon Šmulovič

- HORLOGERIE
- BIJOUTERIE

Grand choix de montres, bijoux, chevalières, alliances or.

Genève, Terrassière 5
Tél. 36 54 89

DROGUERIE DU MOLARD

Triponez

PLACE DU MOLARD 8
GÉNÈVE

FRAISSE & Cie

TEINTURIERS
GENÈVE

Magasins :

Terreaux-du-Temple 20	Tél. 32 47 85
Rue Micheli-du-Crest 2	Tél. 24 17 39
Rue de Rive 7	Tél. 25 19 37

Magasin et usine :
Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58

TEINTURE ET NETTOYAGE

ENTRE DEUX MERCREDIS

par Maria POPESCO (éditions La Baconnière)

Un mercredi de 1945, Maria Popesco était arrêtée à Genève sous l'inculpation d'empoisonnement de deux de ses proches et de tentative sur la personne d'un troisième. Bien qu'elle protestât sans cesse de son innocence, lors d'un procès mémorable, la Justice la condamna à la détention à vie. Mais, au lieu de se résigner ou de gémir, Maria Popesco alla son chemin, décidée à se défendre jusqu'au bout.

Grâciée en 1957, après onze ans et demi de captivité, elle publie aujourd'hui ce livre qui est en même temps une peinture de Rolle, Hindelbank et Regensdorf, un plaidoyer modéré, digne et ferme, un document émouvant qu'il faut lire, qu'on croie à l'innocence ou à la culpabilité de Maria Popesco.

Pour donner une idée du ton de « Entre deux mercredis », voici un extrait de l'ouvrage :

Un château émerge de la pluie. Il est là presque invraisemblable, faisant partie d'un monde inconnu, témoin et abri des pires détresses, réceptacle de tout ce qui nous à brisées, meurtries jusqu'à la mœlle, pour toujours dans le monde des vivants et parfois jusqu'à la mort : Hindelbank !

Pour toi, voyageur, c'est un château quelconque, un monument historique, mais pour moi et pour d'autres c'est un monument de cris et de sanglots.

Ancienne résidence d'été, aujourd'hui pénitencier entre ses murs et sa clientèle l'appelle « Hawaï ».

Mon visage se presse plus encore contre la fenêtre, et les souvenirs, l'un après l'autre, montent, sans fin, à l'assaut de mon cerveau torturé.

Cette fenêtre à gauche, c'est celle d'un ancien dortoir que j'ai partagé avec vingt autres cœurs intoxiqués de nuit, avec des âmes « pareilles à toutes et semblables à nulles autres ». Non, Hawaï n'était pas ce que Duhamel appelle « une brave femme de prison ». Hawaï ferme le paysage comme un horizon de châtiment. Des mots lourds d'épouvante remontent à mes oreilles. Je revois ce que Hawaï a fait de mes camarades, une vraie contrefaçon de femmes, modelées à coups de souffrances, déformées par la sueur du vice et la gangrène du mal. Vingt dans un dortoir. De lit en lit les mêmes allusions, les mêmes misères. La corruption mise en commun, généreusement, tout le monde pouvait se servir.

De cette promiscuité jaillissait parfois le meilleur, mais le plus souvent le pire de ce qui sommeille dans l'être humain ! Et c'est ce qu'on nomme chastement une cure de « redressement, de rééducation », qui doit séparer les «purs », les « honnêtes » de la « lie ». Ceci permet à ceux-là d'affirmer qu'ils ne sont pas complices, qu'ils sont hors du secret.

Dans ce dortoir je me sens seule, je suis seule. Je me lève, j'ouvre la fenêtre, j'interroge longuement la nuit. Il n'y a personne, nulle part, même au ciel, pour répondre à mon « pourquoi ? » angoissé. Je ne suis entourée que de cette morale de glandes et d'entrailles ; j'ai peur de ne pouvoir tenir. Je me demande s'il en existe une autre, de l'autre côté. Je ne sais pas, mais il ne peut y avoir que celle-ci. Il ne faut pas qu'il n'y ait que celle-ci !

Je retourne au lit, ou ce qu'ils appelaient un lit : des planches avec un sac rempli de déchet d'avoine comme matelas, un autre, plus petit mais semblable, comme oreiller. J'ai froid, au-dedans comme au-dehors. Je ferme les yeux. Oui, me voilà embarquée sur cette galère, et voilà de quelle manière a eu lieu l'embarquement.

C'était un jour de printemps. Un beau jour, certainement, pour beaucoup de braves gens.

Les tâches de la mère au foyer

extrait des conclusions de la Conférence internationale de la famille 1961 de l'Union internationale des organismes familiaux

(ASF) — Les tâches de la mère au foyer (domestiques et éducatives) n'ont fait que s'accroître avec les changements survenus tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du foyer. Pour aider la mère de famille dans l'accomplissement des tâches aussi importantes pour la famille que pour l'économie et la société, il faudrait développer les écoles de parents, prévoir des cours de futures maîtresses de maison, de préparation au mariage, promouvoir aussi l'idée de l'aide individuelle, des vacances familiales, des maisons de repos pour mères fatiguées, informer toujours mieux l'opinion publique de ces problèmes.

Le travail professionnel de la mère à l'extérieur du foyer

Pour équilibrer les effets à la fois positifs et négatifs de la mère qui exerce une profession, l'U.I.O.F. souhaite des conditions de travail équitables :

Egalité de rémunération avec l'homme pour un travail égal

Interdiction de confier aux femmes, en particulier au futures mères, des travaux dangereux et insalubres

Diversification d'un enseignement technique féminin adapté aux exigences du marché du travail

Application de la convention de l'O.I.T. fixant le repos, la durée du travail, l'adaptation des congés de maternité, etc.

Etudes de l'horaire du travail — du travail à temps partiel — des congés sans solde pour élever des enfants (avec garanties diverses — réambauches — retraite)

Equipement social — création de crèches, garderies, colonies de vacances, etc.

Tous les efforts doivent être tentés pour rappeler que la mission de la mère doit être considérée comme un service de la communauté intégré dans l'économie.

Participation de la mère aux responsabilités de la vie sociale, économique, culturelle et civique

Dans tous les domaines, la femme a un rôle important à jouer ; elle en bénéficie à titre personnel et participe d'autant mieux à l'épanouissement des membres de sa famille.

Les conclusions de la Conférence internationale de la famille s'attachent encore au rôle des mouvements familiaux, entraide, service, à leur action éducative en faveur des filles particulièrement pour qu'elles reçoivent une formation polyvalente leur permettant d'accéder à la maîtrise d'une profession et de remplir leur mission familiale. *J. B.*

La situation de la femme

par Hélène Thalmann-Antenen
docteur en droit

Voilà une publication de l'Alliance de sociétés féminines suisses que toutes les femmes devraient posséder... et étudier. C'est, en effet, le Code civil qui règle les relations entre époux, entre parents et enfants et il est donc extrêmement important que les femmes qui, pour la plupart, et fort heureusement, continuent à considérer la famille comme le fondement de leur existence, le connaissent.

De lecture aisée, agréablement présentée, cette brochure donnera toutes précisions utiles sur la réglementation des fiançailles, du mariage, des régimes de l'union et de la séparation des biens, du divorce, de la filiation légitime et illégitime, des héritiers légaux, etc.

On commande cette brochure à l'Alliance de sociétés féminines suisses, 45 Merkurstrasse Zurich, pour le prix de 3 fr. 50.

IMPRIMERIE NATIONALE — GENÈVE

Un feuilleton dans « Femmes suisses » ! Pourquoi pas ? Surtout si, comme celui-ci, il nous fait mieux connaître l'histoire de notre émancipation ! C'est un essai. Nous verrons comment il sera accueilli...

La Révolution de 1848 et l'évolution des femmes

par Hélène Cingria

I

Quand Napoléon renvoyait les émancipées à leurs casseroles

1848, le vent de février qui souffle à travers les branches dépouillées des arbres des Tuileries s'est changé en rafale et a emporté pour toujours, dans ses remous, la couronne du dernier roi des Français. Tandis que s'enfuient vers l'Angleterre les représentants de la monarchie, tandis que seule reste encore, et pour si peu de temps, la duchesse d'Orléans qui essaie de sauver le trône de son fils, le jeune comte de Paris, déjà un gouvernement provisoire, élu par la volonté du peuple s'installe à l'Hôtel de Ville et, Lamartine en tête, s'occupe de prendre les mesures nécessaires à la conduite de la France.

Je ne vous ferai pas ici l'historique de la Révolution de 1848, une des plus émouvantes manifestations de l'Histoire, mais il est bon que vous sachiez que cette année 1848 marqua un pas décisif dans l'émancipation des femmes. C'est l'époque où le prolétariat s'affirme, où la femme, consciente de ses droits comme de ses devoirs, ose élever sa voix jusque dans les assemblées publiques ; préparée depuis plus d'un siècle déjà, par la science dont les progrès sont incessants, par l'industrie acquise aux principes de liberté, par la politique qui reconnaît enfin l'antique droit des gens et qui, se transformant sous l'impulsion des principes révolutionnaires, sanctionne par des actes solennels, les faits accomplis contre la volonté des rois, par la volonté des peuples, elle fut une année bouleversante, cette année 1848, qui, à la lumière de l'histoire, apparaît, aujourd'hui comme la conséquence naturelle de cette double initiative du XVIIIe siècle réclamant à la fois pour les classes lettrées la liberté de penser et pour les classes laborieuses la liberté d'agir.

Voyons un peu par quels acheminements les femmes passèrent avant d'arriver à la révolution de février 1848 qui fut pour elles le point de départ de leur évolution, évolution qui, depuis lors, se développa peu à peu pour les amener au plein épanouissement et qui leur permet aujourd'hui de traiter d'égale à égal avec les hommes sur tous les plans, aussi bien sur celui de la politique que sur celui du travail. Evidemment, je parle ici des femmes du monde entier, et non pas des Suissesses qui, nous sommes bien obligées de le constater, sont presque les seules, avec la Grèce et le Portugal à n'avoir pas obtenu le droit de vote.

Si la révolution féminine date réellement de 1848, il y avait longtemps déjà qu'elle existait à l'état latent. Depuis que le monde est monde, tous les siècles ont vu surgir, émerger plutôt, au cours de leurs ans, plusieurs figures féminines qui, soit par leur talent, soit par leur courage, soit par leur beauté, soit par leur esprit se sont imposées à l'admiration de leurs contemporains, et sans remonter jusqu'aux anciens, nous pouvons parler de Christine de Pisan, Louise Labbé, Mlle de Gournay, Marguerite de Valois, la marquise de Lambert, qui se sont plaintes, chacune en son temps, d'appartenir à un sexe sans instruction, tenu à l'écart des fonctions publiques. Le premier qui se pencha sur leur sort, fut le tendre Jean-Jacques Rousseau, lequel, il est vrai, ne fit qu'effleurer le sujet avec plus de sentimentalité que de réels effets. Plus efficace fut l'intervention d'Antoine de Condorcet qui posa nettement le principe de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes. On était alors à la fin du XVIIIe siècle et des grandes dames, fort savantes, spirituelles et lettrées comme Mmes Helvetius, Necker, de Genlis, de Concordet, Mlle de La Lézardier, appuyée par l'opinion générale qu'elles sentaient favorable parlent toutes d'une amélioration en faveur de leur sexe.

En 1789, les représentantes du Tiers-Etat, dans leurs cahiers de revendications, demandaient timidement au roi : « Les moyens de faire valoir les talents dont les avait pourvues la nature ». Mirabeau, pour les appuyer, proposait pour elles une voix légale dans le Conseil de famille, et l'amazone Olympe de Gouge, dans sa déclaration des droits de la femme réclamait pour elles : « La liberté de la propriété, la sécurité dans le travail et la résistance à l'oppression ». Reprenant à son compte cette mise en demeure, la déclaration des droits de l'homme décrétait en principe que la femme naît et demeure égale à l'homme en droits.

C'était trop beau pour que cela puisse durer. Napoléon, qui n'aimait guère, et pour cause (ce grand conquérant ne fut jamais très heureux en ménage) les représentantes du beau sexe ; entre ses deux épouses, Joséphine la coquette, Marie-Louise la naïve, ses nombreuses maîtresses, ses folâches de sœurs et lointaine, mais non moins redoutable pour cela, la dame de Coppet, Mme de Staël, il faut avouer qu'il fut mal servi, aussi renvoya-t-il, sans autre forme de procès, à leurs fourneaux, les émancipées, malgré le souvenir de Mme Roland et de tant d'autres héroïnes de la première République, malgré surtout la résistance de Mme de Staël qui ne se privait pas, dans son exil, d'exhaler sa rancœur, et qui prophétisait une société dont la femme serait la législatrice proclamant à qui voulait l'entendre, ceci avec raison, que dans l'état actuel, elle parlait de celui où elle vivait : « Les femmes ne sont ni dans l'ordre de la nature, ni dans l'ordre de la société ». Aucune opposition n'ébranla la volonté impériale et il fallut près d'un quart de siècle avant que le mouvement féminin, appuyé par le saint-simonisme, le fourrièrisme et le communisme icarien puisse reprendre.

Les femmes doivent beaucoup aux socialistes du début du XIXe siècle, car, dans son ensemble, le mouvement réformiste, si actif entre 1830 et 1850 fut très favorable aux idées féministes. Il est impossible de comprendre l'effervescence de ce temps si l'on ne connaît pas dans leurs grandes lignes les théories des réformateurs de l'époque, au moins en ce qui concerne les femmes. Ils furent trois dont l'influence allait être décisive : saint Simon, Charles Fourrier et Cabet. Saint Simon en déclarant que l'émancipation de la femme était l'œuvre préalable du salut social qui rorganiserait le monde d'une façon pacifique ; Charles Fourrier en soutenant, dès 1808, qu'en thèse générale les progrès et les changements de périodes s'opèrent en raison du progrès des femmes vers la liberté et que les décadences d'ordre social s'opèrent en raison du décroissement de la liberté des femmes, et en prônant toute sa vie que la loi de justice sociale était celle de l'universelle liberté ; Cabet, en réclamant dans Icarie, où il esquisse l'image de la société parfaite, la république démocratique et fraternelle, l'égalité des conditions et des fortunes et par conséquent celle des femmes, dont la servitude avait causé le malheur de la société existente.

Nous sommes alors en plein romantisme. Touchantes sous leurs bandeaux bien lissés, les épaules rondes, la taille fine que rend encore plus fine les amples jupes cloches, pied menu et main agile, les contemporaines d'Elvire, pour délicates qu'elles paraissent n'en cachent pas moins sous leur apparence éthérée, un cœur ardent et fier. Cultivées, intelligentes, audacieuses, les unes comme la tragédienne Rachel font montre, sur la scène, d'un génie extraordinaire, les autres sont les muses inspiratrices pour lesquelles soupire Musset dans ses nuits et se lamente Lamartine au bord de son lac. Certaines sont des musiciennes accomplies, la plupart d'entre elles écrivent et non sans talent. Elles sont prêtes à accueillir avec joie et faire leurs les théories sociales. Hortense Allart, Georges Sand, Gabrielle Samuel, Anaïs Ségales publiaient leurs écrits et leurs poèmes dans les journaux saint-Simoniens, tels que la « Phalange ». Mme Daniel Stern, comtesse d'Agoult, Mme de Girardin se déclaraient républicaines irréductibles, Mme Doriat, Louise Collet et toutes féministes qui écriront plus tard dans la « Voix des femmes » se posaient en démocrates.

(à suivre)